



## Quiconque lit une lettre du Livre d'Allah obtient une bonne action et la bonne action a dix fois sa récompense

Ibn Mas'ûd (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque lit une lettre du Livre d'Allah obtient une bonne action et la bonne action a dix fois sa récompense. Je ne dis pas que : " Alif, Lam, Mim " est une lettre, mais que : " Alif " est une lettre, " Lam " est une lettre et " Mim " est une lettre. »

[Authentique] [Rapporté par At-Tirmidhî]

Dans ce hadith, Ibn Mas'ûd (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a informé du fait que tout musulman qui lit une lettre du Livre d'Allah obtient, pour chaque lettre lue, dix bonnes actions. Et sa parole : « Je ne dis pas que : " Alif, Lam, Mim " est une lettre » signifie que ce groupe de trois lettres ne représente pas une seule lettre, mais au contraire que " Alif " est une lettre, " Lâam " est une lettre et " Mîm " est une lettre. Par conséquent, le lecteur sera récompensé de trente bonnes actions, et c'est vraiment un immense bienfait et une grande récompense. C'est pourquoi l'individu se doit de souvent réciter le Livre d'Allah, à Lui la Puissance et la Grandeur.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6275>

